

APPEL À PROJETS

CHALLENGE PRÉVENTION

Démontrer la valeur des innovations en vie réelle



Ce dispositif du plan France 2030 et opéré par Bpifrance soutient les projets d'envergure autour des objectifs de santé publique mettant en œuvre des dispositifs innovants.

Les projets devront porter sur l'une des thématiques prioritaires identifiées par Bpifrance (lutte contre l'infertilité, santé de l'enfant, santé mentale, prévention de la perte d'autonomie, maladies chroniques, promotion des comportements favorables à la santé, vaccination et prévention des maladies infectieuses et maladies rares).

Les projets devront intégrer des produits ou des technologies de santé en rupture avec les technologies existantes et pouvant être combinés à d'autres innovations, qu'elles soient numériques ou organisationnelles, répondant à des enjeux de santé publique.

- ✓ L'assiette de dépenses indicative des projets devra être comprise entre 5M€ et 10M€. Compte tenu de la nature de l'appel, le portage du projet par un consortium est fortement attendu.



OPÉRATEUR

bpifrance



FORME

Subventions (60%)
Avances remboursables (40%)



INTENSITÉ

Entre 25% et 60%



DATE LIMITE

31/12/2028

CONTACT

Corinne MOULIN
Chargée d'Affaires

07.72.15.35.90

cmoulin@abfdecisions.fr